

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 02.03.2023

CRST : 40,3 M€ de la Région Centre-Val de Loire pour les grands projets d'Orléans Métropole et de ses communes

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) 2022-2028 a été signé ce jeudi 2 mars 2023 en conférence des maires d'Orléans Métropole par Serge Grouard, Président d'Orléans Métropole et François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire. D'un montant de 40,3 M€, ce contrat est orienté vers deux priorités : la transition écologique et énergétique et le soutien des projets des communes.



Orléans Métropole a fait le choix d'accorder une place importante aux projets des communes et à veiller à une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire. Au total, près de 13 M€ ont été fléchés pour cela. Pour venir en appui des communes, en complément du CRST, la Métropole a décidé de créer un Fonds de solidarité métropolitaine d'un montant de 2 M€ pour la période 2022-2026.

Les élus métropolitains ont également souhaité orienter les crédits de ce CRST vers des projets structurants pour le territoire afin de préparer au mieux l'avenir des métropolitains, dans le respect de notre environnement et cadre de vie :

- Rénovation urbaine (3 quartiers ANRU) : 8,3 M€
- Rénovation énergétique des bâtiments publics : 6,35 M€
- Dont réhabilitation du Campus Madeleine: 2,4 M€*
- Requalification du parc d'activités ADELIS : 2,5 M€
- Nouvelle SMAC à Interives : 2,5 M€
- Déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques : 1,5 M€
- Aménagement des places dans le cadre de la requalification des mails d'Orléans : 1,1 M€
- Déploiement du plan vélo : 1 M€
- Volet biodiversité du Parc de Loire : 1 M€
- Requalification de friches : 1 M€
- Maisons et centres de santé : 1 M€
- Réhabilitation du conservatoire d'Orléans : 1 M€
- Agreen Labo' : 0,7 M€

L'élaboration de ce contrat a fait l'objet d'échanges nourris entre les maires de la métropole (réunion des maires, conférence des maires, échanges entre services d'Orléans Métropole et des communes, vote de deux délibérations en juin et novembre 2022). Un bilan à mi-parcours (fin 2025) permettra de revoir la maquette en fonction de l'avancée des projets et de la consommation des enveloppes.

Tous ces projets qui figurent au CRST 2022-2028 permettent de mesurer l'engagement d'Orléans Métropole pour le développement d'un territoire durable, dynamique, attractif et innovant. Ils permettent ainsi de répondre en proximité aux attentes de ses habitants et de leur commune, au service d'une ambition collective : réussir notre adaptation au changement climatique grâce à la réalisation de la feuille de route de la transition écologique et énergétique.

Germain FOURNIER, attaché de presse
Direction de l'information et de la communication

Tél. : 02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38

Mail : germain.fournier@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr

#OrleansMetropole



@RPOrleansMetro

ORLÉANS
MÉTROPOLÉ